

Québec vole au secours de Simons

Investissement Québec devient actionnaire et l'entreprise obtient un prêt de 81 M\$



ALEXANDRE ROBILLARD

Mardi, 29 mai 2018 00:00

La Maison Simons recevra un prêt de 81 millions \$ du gouvernement québécois et Investissement Québec deviendra actionnaire de l'entreprise de vente de vêtements au détail, a appris notre Bureau d'enquête.

Une annonce est prévue mardi à ce sujet en présence de la ministre de l'Économie, Dominique Anglade, et du président de l'entreprise, Peter Simons.

Ces fonds doivent soutenir le projet de construction d'un nouveau centre de distribution dans la capitale, a-t-on appris de source bien informée.

Le ministère de l'Économie avait déjà donné l'indication qu'un soutien financier du gouvernement était en discussion, au début de l'année.

Une somme de 81 millions \$ en prêts avait été inscrite dans la liste des engagements financiers de son Fonds de développement économique (FDE).

Ces chiffres avaient cependant été retirés quand notre Bureau d'enquête a demandé des précisions. Selon un porte-parole, ils avaient été publiés « par erreur » et le dossier n'était pas encore « réglé ».

Une source a cependant confirmé hier que l'annonce d'aujourd'hui portera sur un prêt de 81 millions \$ provenant du FDE.

Prise de participation

Jusqu'ici, rien n'avait toutefois filtré concernant la participation d'Investissement Québec (IQ) à une éventuelle transaction.

Selon nos informations, la société d'État annoncera qu'elle devient actionnaire de Simons à partir de ses fonds propres.

Il n'a pas été possible de connaître le montant de cette prise de participation d'IQ, qui le précisera aujourd'hui.

L'échéancier pour le versement du prêt sera également présenté lors de la conférence de presse de M^{me} Anglade.

En janvier, le gouvernement prévoyait l'attribution d'une première tranche de 30 millions \$ avant la fin du mois de mars dernier.

Une somme de 39 M\$ était inscrite pour 2018-2019 et de 12 M\$ pour 2019-2020.

Selon les informations qui avaient été publiées, ces fonds devaient provenir du programme Essor.

Centre de distribution

Depuis quelques mois, Peter Simons était à la recherche de capitaux pour la construction d'un nouveau centre de distribution, un projet estimé entre 125 et 150 millions \$.

M. Simons n'avait exclu aucun scénario, dont une éventuelle entrée en bourse.

Le projet de centre de distribution s'inscrit dans sa stratégie de développement dans le secteur de la vente sur internet.

L'entreprise estime que le projet permettra la création d'au moins 200 emplois.

En février, l'entreprise a annoncé l'acquisition d'un terrain de 2 millions de pieds carrés dans le secteur nord de la capitale nationale.

Vente en ligne

Au cours des derniers mois, M. Simons a également pressé les gouvernements d'agir face à la concurrence des entreprises étrangères, notamment les géants du web, dont les ventes en ligne ne sont pas taxées.

L'homme d'affaires s'était notamment associé au dépôt d'un projet de loi de Québec solidaire améliorant l'équité fiscale dans le commerce en ligne.

Le gouvernement Couillard a annoncé dans son dernier budget un projet pilote pour percevoir la taxe de vente du Québec (TVQ) grâce à l'Agence des services frontaliers du Canada.

SIMONS

- Année de fondation : 1840
- 3000 employés
- Siège social à Québec
- 15 magasins au Canada